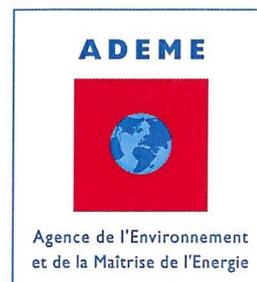


Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie
20 avenue du Grésillé
B.P. 90406
49004 ANGERS Cedex 01



Date : 14/10/2019

Télédéclarée par : Isabelle Galinier
Tél : 0556939367
Mail : i.galinier@bordeaux-metropole.fr

Récépissé d'identification

Récépissé concernant l'identification d'une installation de production de biométhane prévue par le décret n° 2011-1597 du 21 novembre 2011 relatif aux conditions de contractualisation entre producteurs de biométhane et fournisseurs de gaz naturel.

Votre dossier, déposé initialement le 26/07/2019 pour une installation située à :

Projet d'injection de biométhane de la station d'épuration de Clos de Hilde
Rue Louis Blériot
33130 Bègles

dont les principales caractéristiques déclarées sont les suivantes :

- Capacité maximale de production de biométhane 250 m³(n)/h
- Productibilité moyenne annuelle estimée, 18700000 kWh PCS
en fonctionnement normal
- Biométhane issu de *méthanisation/ISDND*

a été déclaré complet et enregistré par l'ADEME sous le numéro : **J-2460** le 14/10/2019.

Votre installation est considérée comme étant identifiée pour une durée de 3 mois à compter de la date de délivrance de ce récépissé.

Ce récépissé d'identification atteste de la déclaration auprès de l'ADEME des données demandées dans le cadre de décret du 21 novembre 2011. Ce récépissé ne constitue pas une validation par l'ADEME de la pertinence technique ou économique du projet concerné.



ADEME
Service Mobilisation et Valorisation des Déchets